

Déclaration de SUD Éducation Comité Technique Spécial Départemental

du 22 janvier 2019

Mesdames, messieurs,

Les documents qui nous ont été transmis la semaine dernière montrent que la baisse des moyens horaires se poursuit pour les collèges du Calvados. Dans l'ensemble, la hausse du nombre d'heures en valeur absolue ne compense pas la hausse du nombre d'élèves prévue à la rentrée de septembre 2019.

Par division, le nombre d'élèves (E/D) passe de 24,94 à 24,99. Cette hausse est due à la non-compensation de l'augmentation du nombre total d'élèves qui est de + 80, alors qu'en regard une seule division supplémentaire est créée. Voilà comment les conditions de la rentrée prochaine seront encore une fois rendues plus difficiles, c'est à nouveau un signal négatif parmi d'autres envoyé aux personnels, aux élèves et à leurs parents.

Le fait marquant de cette dotation départementale est la forte diminution des heures postes au profit des HSA. Nous n'avons pas besoin d'heures supplémentaires (qui dégradent les conditions de travail des personnels et donc les conditions de réussite des élèves) mais de créations de postes statutaires.

La mise en place de l'éventuelle deuxième HSA obligatoire dont le ministre fait la promotion, n'est pas encore votée à ce jour. Pour autant nous constatons que le transfert d'une partie des heures postes en HSA anticipe cette mesure. Dans le cas où nous gardons l'imposition possible d'une seule HSA, comment la dotation proposée aujourd'hui pourrait-elle être mise en œuvre ?

Au sujet de la politique éducative locale pour les élèves en situation de handicap, la création des 3 ULIS collèges ne sera pas suffisante pour pallier les manques des années précédentes. La recommandation ministérielle de 10 élèves par ULIS collège est largement ignorée. Pourtant plusieurs élèves accueilli-es sont lourdement handicapé-es et relèvent d'autres dispositifs, les effectifs devraient donc être en deçà des 10 élèves. Certaines ULIS sont même à 14 voire 15 élèves. Si nous cumulons les élèves en attente et les effectifs au-delà des 10 élèves, ce sont des ouvertures d'une toute autre ampleur dont nous avons besoin.

Nous voulons également dénoncer l'offensive générale contre l'école publique menée par le gouvernement en place :

- nous dénonçons la réforme du bac et du lycée, qui rend l'élève autoentrepreneur de sa scolarité, accentue le tri social et met fin au bac comme premier grade universitaire;
- nous dénonçons la réforme du statut des directeurs et directrices dans les écoles primaires;
- nous sommes opposé-es à la précarisation grandissante des personnels au sein de l'éducation nationale;
- Nous condamnons les évaluations nationales imposées aux collègues et cette culture du résultat inculquée aux enfants dès le plus jeune âge;
- Enfin, nous nous opposons au nouveau mode d'évaluation des enseignantes dans le cadre du PPCR qui donne un pouvoir accru aux chef-fes d'établissement.

Les décisions que vous allez prendre unilatéralement aujourd'hui vont encore détériorer les conditions de travail de nos collègues. Pour l'ensemble de nos collègues, ce sera encore des classes chargées. Les conditions de travail font aussi partie des points récurrents de nos déclarations liminaires. Nous dénonçons depuis de nombreuses années la détérioration de celles-ci, cette dégradation continue est le fruit conjugué des différentes politiques qui affaiblissent notre service public d'Éducation.